



les francas

L'éducation en mouvement !

CQP « animateur péricolaire »

Certificat de qualification professionnelle



Dossier d'information et d'inscription

Formation 2020 Bourg-en-Bresse



Union régionale des Francas d'Auvergne-Rhône-Alpes

47, rue Henri Barbusse - 69600 OULLINS

Tél. : 04 78 86 63 15 - Mél : francas.aura@lesfrancas.net - <https://francas-aura.fr>

Le CQP

Certificat de qualification professionnelle « Animateur périscolaire »

■ Le CQP a pour objectif de qualifier les animateurs et de valoriser l'accueil périscolaire comme un temps éducatif à part entière. Inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), cette qualification est reconnue par la Convention collective de l'Animation.

■ Le parcours de formation permet aux animateurs :

- D'identifier et comprendre les enjeux des temps périscolaires
- De se situer dans un projet éducatif territorial et partenarial
- D'encadrer les enfants dans une démarche professionnelle grâce à des activités adaptées aux différents temps.
- D'aller vers une reconnaissance professionnelle et une promotion sociale

■ Le CQP est aussi un « tremplin » vers d'autres diplômes professionnels. Il donne l'équivalence de l'UC 4 du BPJEPS Animateur, mention « Loisirs tous publics ») ainsi que l'équivalence du BAFA.

**Formation de 9 mois en alternance
A Bourg-en-Bresse (01)
217h en centre de formation et 200h en entreprise**

PUBLIC CONCERNÉ

- Les animateurs périscolaires en cours d'emploi quel que soit le type de contrat de travail (hors CEE).
- Les agents des collectivités territoriales intervenant sur les temps périscolaires.
- Pas de niveau ou diplôme prérequis

DATES ET LIEUX

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2020

- Bourg-en-Bresse (01)
- Du 28 septembre 2020 au 9 juin 2021

D'autres formations peuvent être organisées selon les besoins des employeurs, dans nos centres de formation ou sur site. Contactez-nous pour définir les calendriers.

La formation

3 MODULES, 3 UNITÉS DE COMPÉTENCES

1 Maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaires

Conduire des actions d'animation, dans le cadre de temps d'accueil de loisirs courts, en prenant en compte notamment les familles.

- Situer son action dans le cadre d'objectifs et de démarches adaptées à la situation d'un temps d'accueil périscolaire ainsi qu'aux besoins et aux possibilités des enfants
- Intégrer le cadre d'une action globale portée par divers acteurs éducatifs
- Associer les familles aux loisirs des enfants et favoriser la participation de ces derniers aux projets qui les concernent

2 Préparer un projet d'animation de loisirs pour des publics enfants

Organiser une action d'animation ainsi que son évaluation en fonction de la demande des publics, du contexte institutionnel et de la réglementation en vigueur.

- Inscrire son action d'animation dans le cadre des orientations éducatives de ma structure, utiliser les ressources du territoire
- Intégrer les caractéristiques psychologiques et sociologiques du public, repérer les attentes du public et l'associer à l'évaluation
- Intégrer la réglementation concernant le support technique utilisé

3 Maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'animation

Mettre en œuvre les outils techniques et conditions de sécurité adaptées au déroulement d'une action d'animation.

- Maîtriser et mettre en œuvre de manière créative une technique d'activité en l'adaptant au public enfant,
- Mettre en œuvre une démarche pédagogique en favorisant le jeu, la découverte,
- Organiser l'accueil et la vie quotidienne,
- Évaluer son action, les techniques utilisées, les règles de sécurité à appliquer en y associant le public

L'ALTERNANCE

La formation se déroule sur le principe de l'alternance avec des journées de 7 heures en centre de formation soit 217h de formation théorique et des journées en structure (collectivité, association,...) soit 200h de formation pratique en activités périscolaires.

LE TUTORAT

Conformément à l'accord professionnel sur la formation du 3 juillet 1991, la structure d'alternance désigne pour chaque stagiaire un tuteur, qui aura pour mission d'accueillir, d'aider, d'informer, de faciliter la mise en activité du stagiaire, de le guider dans son parcours d'acquisition de compétences.

Le tuteur devra avoir un diplôme de niveau IV dans l'animation, au minimum être titulaire d'un BAFD de plus de deux ans et joindre un CV
En cas de difficulté sur la désignation du tuteur, nous pouvons construire un double tutorat, administratif et pédagogique. Le tuteur administratif pourra être celui désigné ci-dessus, le tuteur pédagogique pourra être une personne extérieure à la structure et obligatoirement détenteur d'un diplôme de niveau IV dans l'animation.

De nombreuses opportunités existent. C'est une des premières démarches à effectuer.

Tarifs et aides financières

2 500 euros pour les collectivités
3 038 euros pour les associations (prise en charge Uniformation)
Financements individuels : nous contacter

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider au niveau :

- du coût de la formation qui peut être pris en charge
- de votre rémunération.

POUR LES SALARIÉS

> Contactez votre employeur

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur (OPCA). Plusieurs possibilités existent (CIF CDI, plan de formation, CPF). L'employeur peut nous contacter pour étudier les possibilités.

> Mobilisez votre Compte Personnel de Formation

Créez votre compte et votre projet sur <http://www.moncompteactivite.gouv.fr> et suivez la procédure en fonction de votre situation. De nombreuses opportunités existent, dans ou hors temps de travail.

POUR LES DEMANDEUR D'EMPLOI

> Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans, votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans ou Cap Emploi si vous êtes reconnu travailleur handicapé.

- Certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.
- Si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) : vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF, UNIFORMATION, AGEFOS PME...) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat
- Vous pouvez également rechercher un employeur pour une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir.
- Créez votre compte personnel de formation et votre projet sur <http://www.moncompteformation.gouv.fr> et suivez la procédure en indiquant que vous êtes demandeur d'emploi.

POUR LES ALLOCATAIRE DU RSA

> Contactez votre conseil départemental

Certaines procédures, certains montages de dossiers d'aide financière sont très longs,
COMMENCEZ VOS DEMARCHES LE PLUS TÔT POSSIBLE

Besoin d'aide ?

Contactez les Francas d'Auvergne Rhône-Alpes

pour envisager toutes les possibilités de financement et de rémunération de votre formation.

47 rue Henri Barbusse 69600 OULLINS
Tél : 04 78 86 63 15 - francas.aura@lesfrancas.net - <https://francas-aura.fr>

Les Francas, une fédération d'éducation populaire reconnue

■ Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, la Fédération nationale des Francas regroupe 82 associations départementales et territoriales. Leurs activités concernent plus d'1,2 million d'enfants et d'adolescents. Reconnus d'utilité publique, agréés comme association éducative complémentaire de l'Enseignement public et association de jeunesse et d'éducation populaire, les Francas sont identifiés comme éducateurs de proximité au service de l'enfance et de la jeunesse.

La refondation de l'école impacte l'organisation des activités éducatives et socioéducatives. Le rôle que jouent les professionnels de l'animation dans l'éducation des enfants et des jeunes est croissant. Aux côtés des acteurs de l'Éducation Nationale, des parents, des acteurs culturels, des acteurs sportifs, les professionnels de l'animation contribuent à la réussite et à l'épanouissement des enfants et des adolescents. Les Francas sont un lieu d'échanges et de formations pour tous ceux (professionnels et non professionnels) qui agissent pour que progresse le bien-être des enfants et des adolescents.

Organisme de formation certifié



Contactez-nous

Les Francas de l'Ain (01)

20, rue Lamartine
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 21 42 89
francas.01@lesfrancas.net

Les Francas de l'Isère (38)

13, rue de l'Abbé Vincent
38600 Fontaine
Tél. : 04 56 40 61 10
contact@francas38.asso.fr

Les Francas de la Loire et de la Haute-Loire (42-43)

Rue Baptiste Marcet - BP 313
42015 Saint-Étienne Cedex 2
Tél. : 04 77 33 36 84
francas42@wanadoo.fr

Les Francas du Puy-de-Dôme (63)

9 rue des Hauts de Chanturgue,
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 26 64 88
francasdupuydedome@gmail.com

Les Francas du Rhône (69)

43, rue Salomon Reinach
69007 Lyon
Tél. : 04 78 58 33 48
francas69@lesfrancas.net

Les Francas des Pays de Savoie (73-74)

67 rue Saint François de Sales
73000 Chambéry
Tél. : 04 57 08 40 51
Mél : francas.73@lesfrancas.net

Pour les résidents d'autres départements :

Union régionale des Francas d'Auvergne-Rhône-Alpes

47, rue Henri Barbusse - 69600 OULLINS
Tél. : 04 78 86 63 15 - Mél : francas.aura@lesfrancas.net - <https://francas-aura.fr>



DOSSIER D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 15 septembre 2020

CQP Animateur périscolaire

Certificat de qualification professionnelle

Inscription à : Bourg-en-Bresse

Pièces à joindre au dossier :

- une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité
- la (ou les) photocopie(s) de votre(s) diplôme(s)
- une photo d'identité à coller sur le dossier d'inscription
- un CV
- Pour les personnes prises en charge par le dispositif SESAME : une attestation d'assurance de responsabilité civile

A envoyer avant le 15 septembre 2020 à :
Union régionale des Francas Auvergne-Rhône-Alpes
47, rue Henri Barbusse - 69600 OULLINS

Photo d'identité
récente à coller ici

IDENTITÉ

Nom (en majuscules) : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille (en majuscules) : _____ Date de naissance : _____

Lieu naissance : _____ Département de naissance : _____

Nationalité : _____ Sexe : F M

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-mail (en majuscules) : _____

SITUATION

Statut (salarié, sans emploi, stagiaire de la formation professionnelle...) :

Contrat pendant la formation (CDI, CDD, Emploi d'Avenir, Contrat de professionnalisation...) :

Fonctions au sein de la structure d'alternance : _____

Missions au sein de la structure : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis.

Fait à _____ Le _____ Signature du candidat :

Fiche de renseignement employeur / structure d'alternance

STRUCTURE

Nom de la structure d'alternance (siège social) : _____

Nom du directeur ou responsable : _____

Adresse du siège social : _____

Tel : _____ E-mail (en majuscules) _____

Association ou collectivité territoriale : adhérente aux Francas non adhérente aux Francas

Nom de la structure d'alternance (si différente du siège de l'association ou de la collectivité) : _____

Adresse : _____

Tel : _____ E-mail (en majuscules) _____

TUTEUR

Nom et prénom du tuteur : _____

Fonction dans la structure : _____

Qualification du tuteur et diplôme (si BAFD, joindre obligatoirement un CV) : _____

Tel : _____ E-mail (en majuscules) _____

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné(e) _____ en qualité de _____

Atteste de la prise en charge financière de la formation CQP aux Francas-Auvergne-Rhône-Alpes pour le candidat _____

- Collectivité territoriale, quel que soit le statut des personnels : 2 500 €
- Association (Uniformation peut prendre en charge le coût pédagogique) : 3 038 €
- Stagiaires du dispositif SESAME (prise en charge par la DDCS) : 2 500 €

Fait à :
Le :

Signature et cachet de la structure :



ANNEXES

Programme + calendrier

Programme Formation Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur périscolaire »

Module de positionnement

Contenus :

- Accueil & Information
- Définition de son projet professionnel et de son profil d'expérience
- La situation d'exercice professionnel, le suivi, le tuteur.
- Le référentiel de compétences et de certification. Situer son niveau de compétences

Durée : 21 h

Une partie du positionnement pourra être organisée en présence des tuteurs des stagiaires.

Module - Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants

Contenus :

En centre de formation : 98 heures	En entreprise : 88 heures
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance des publics enfants (3/12 ans), sensibilisation aux spécificités des publics préados et ados. ➤ La prise en compte de la vie quotidienne, des rythmes. ➤ La gestion d'un groupe d'enfants, la posture de l'animateur, adulte référent. ➤ Les éléments de base des phénomènes de groupe. ➤ La participation des enfants, l'accompagnement de projets d'enfants. ➤ Initiation à 4 pratiques d'activités: artistiques et culturelles, physiques, scientifiques et techniques, relative à l'environnement. ➤ Approfondissement d'une des 4 pratiques d'activités (conduite et évaluation). ➤ Connaissance des principes et démarches pédagogiques. ➤ Les approches ludiques au service de l'activité. ➤ Analyse de pratiques. ➤ La réglementation des ACM. ➤ La réglementation et la sécurité des activités. ➤ L'organisation matérielle de l'activité et l'aménagement des espaces au service de la sécurité et de la prise d'initiative des publics. ➤ Accompagnement et suivi des stagiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observation et analyse des publics en situation. ➤ La réalité des démarches pédagogiques. ➤ Mise en œuvre d'animations de groupes. ➤ Construction de séquences mobilisant le support d'activité retenu en approfondissement. ➤ Elargissement des répertoires d'activités. ➤ Application de la réglementation. ➤ Aménager des espaces pour prendre en compte la vie quotidienne et les relations.

Module -Concevoir des projets d'animation

Contenus :

En centre de formation : 63 heures	En entreprise : 60 heures
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le sens du projet. ➤ La démarche de projet: projet éducatif, projet pédagogique et projet d'animation ; prise en compte des publics et de leur environnement, définition d'objectifs, planification de l'action, choix des modalités d'évaluation. ➤ La connaissance des pôles éducatifs (famille, école, temps libre). ➤ La participation des publics enfants dans une dynamique de projet. ➤ La relation aux partenaires d'action (familles, enseignants) dans une dynamique de projet. ➤ Accompagnement et suivi des stagiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La réalité sur le terrain. ➤ Les démarches à l'œuvre. ➤ Identification du projet éducatif et pédagogique de la structure et du contexte institutionnel et règlementaire. ➤ Caractérisation des publics et de leur environnement. ➤ Construction d'un projet effectif.

Module - Accueillir les publics, enfants et familles, dans des temps de loisirs périscolaires

Contenus :

En centre de formation : 35 heures	En entreprise : 52 heures
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La co-éducation, le rôle de chaque acteur. ➤ Les mutations de la famille, la fonction parentale, la place de l'enfant dans la famille aujourd'hui. ➤ Les temps familiaux, les rythmes de vie de l'enfant. ➤ Les fonctions d'un ACM, d'un accueil périscolaire. ➤ L'organisation de la vie quotidienne dans les temps périscolaires. ➤ La place des familles dans les temps de loisirs éducatifs. ➤ L'accueil et l'intégration des enfants porteurs de handicap et de leurs familles. ➤ Les éventuelles situations de maltraitance : la posture et le rôle de l'animateur. ➤ Accompagnement et suivi des stagiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérage des ressources éducatives, des partenaires éducatifs. ➤ La place et le rôle de l'animateur dans l'équipe éducative de l'accueil. ➤ L'information et l'implication des familles dans les temps de loisirs périscolaires. ➤ Aménagement des espaces et vie quotidienne. ➤ Réglementation et sécurité dans un accueil périscolaire.

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 M	22 J	22 D	22 M	22 S	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 J	24 M	24 S	24 L	24 J
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M
	31 S		31 J	31 D		31 M		31 L	

Vacances scolaires de notre région
module de positionnement
Module 1
Module 2
Module 3
14 jours
alternance en situation d'emploi